



## LETTRE D'INFORMATION

### DG Droits humains et Etat de droit (DGI)

#### mai 2023

### CPT

Le CPT a effectué 3 visites périodiques en mai - en [Albanie](#) du 4 au 15 mai 2023, à [Chypre](#) du 9 au 17 mai 2023, et en [Hongrie](#) du 16 au 26 mai 2023.

Le 11 mai, le Comité a publié le rapport de sa visite ad hoc en [Bosnie-Herzégovine](#) de septembre 2021, ainsi que la réponse des autorités.

### Commission de Venise



(Reykjavik, 16-17/05/2023).

Dans le cadre d'une visite officielle en **Ukraine** les 4 et 5 mai 2023 pour discuter de la réforme de la Cour constitutionnelle d'Ukraine, de la législation sur la « désoligarchisation » et sur les minorités nationales, une délégation conduite par la présidente de la Commission de Venise, Mme Claire Bazy Malaurie, a rencontré, entre autres, le Président de l'Ukraine, M. Volodymyr **Zelenskyy**. La Présidente Bazy Malaurie a participé au **4e Sommet du Conseil de l'Europe**

En mai, la Commission a reçu / commencé à travailler sur les **demandes d'avis** suivantes :

- **République de Moldova** - Avis sur les suites données à l'avis sur le projet de loi sur l'évaluation externe des juges et procureurs - ministre de la Justice – 15/05/2023
- **Kirghizstan** - Avis sur le projet de loi "Sur les médias de masse" – ministre de la Justice – 19/05/2023
- **Ukraine** - Avis sur les suites données à l'avis sur le projet de loi n° 9322 du 25 mai 2023 « Portant modification de certains actes législatifs de l'Ukraine visant à améliorer la procédure de sélection compétitive des candidats au poste de juge de la Cour constitutionnelle de l'Ukraine » – Président du parlement– 26/05/2023

En mai, les rapporteurs de la Commission ont tenu des réunions avec des autorités et d'autres interlocuteurs concernant les projets d'avis sur :

- **Allemagne** - amendements à la loi électorale fédérale allemande et leur conformité avec les normes du Conseil de l'Europe (25/5/2023, en ligne);
- **Bosnie et Herzégovine** / Republika Srpska –projet de loi sur les agents étrangers de la Republika Srpska ;

- **France** - l'article 49.3 de la Constitution française et la pratique établie, permettant au gouvernement de forcer l'adoption d'un projet de loi sans vote, à moins que le Parlement ne vote une motion de censure ; l'article 65 le Conseil supérieur de la magistrature et sur le statut de la magistrature (24-25/05/2023);
- **Géorgie** - le projet de loi sur la « désoligarchisation » (18-19/05/2023);
- **Ukraine** – la sélection des juges de la cours constitutionnelle ; la législation sur la « désoligarchisation » ; la loi sur les minorités (communautés) nationales (4-5/05/2023).

La Commission a organisé/participé aux événements suivants :

- « PATRIMOINE CONSTITUTIONNEL EUROPÉEN : entre progression et régression » - colloque international (Strasbourg, **France**, 4-5/05/2023) ;
- « ELECTIONS EN TEMPS DE CRISE – défis et opportunités » – conférence internationale (Berne, **Suisse**, 9-10/05/2023) ;
- « [CYBERSÉCURITÉ ET ÉLECTIONS](#) : Garanties contre les désordres de l'information dans l'espace numérique - Démocratie, droits et élections » - III<sup>ème</sup> Conférence internationale (Madrid, **Espagne**, 10-12/05/2023) ;
- ASSISTANCE JURIDIQUE à la mission d'observation de l'APCE des élections présidentielles et législatives en **Türkiye** (Ankara, 14 et 28/05/2023) ;
- « MODÈLES DE RECOURS CONSTITUTIONNELS DANS LES PAYS D'ASIE CENTRALE » - Conférence internationale (Samarcande, **Ouzbékistan**, 25-26/05/2023).

## Mise en œuvre des standards en matière de droits humains, justice et coopération juridique

Le groupe de travail ad hoc de la CEPEJ a finalisé l'outil de lutte contre les arriérés judiciaires lors de sa 4<sup>ème</sup> réunion depuis le début de l'année. La CEPEJ a contribué à l'organisation de la journée de la Justice en **Albanie** au cours de laquelle les outils de la CEPEJ ont été présentés à la communauté judiciaire ; une formation des inspecteurs de la justice albanais a également eu lieu. Un nouveau projet de coopération en **Géorgie** a été officiellement lancé avec une session coaching de tribunaux à la Cour suprême et au tribunal de Rustavi. La CEPEJ a été invitée à présenter les outils de la CEPEJ aux autorités judiciaires belges et à discuter des moyens de mieux coopérer avec la Belgique, notamment sur la collecte des statistiques judiciaires.

[Neuf cours HELP](#) ont été lancés pour les professionnels du droit **italiens**, dans le cadre du projet **UE-CoE** "Formation judiciaire sur l'État de droit et les droits fondamentaux". Le cours HELP sur le raisonnement judiciaire et les droits de l'homme a été lancé au **Monténégro** et celui sur l'environnement et droits de l'homme pour les avocats en **Belgique et au Luxembourg**. Les cours HELP sur la violence à l'égard des femmes et la lutte contre le racisme, la xénophobie, l'homophobie et la transphobie ont été dispensés dans le cadre de la formation initiale obligatoire des procureurs en **Espagne**. Le rapport HELP/bilan statistique 2015-2022 est disponible [ici](#).

Le 4 mai, une [conférence](#) s'est tenue sous la présidence islandaise du CM pour discuter du principe de subsidiarité, ainsi que pour présenter certains des projets du Conseil de l'Europe visant à soutenir la mise en œuvre nationale de ce principe et le processus d'exécution. Un nouveau projet multilatéral d'appui aux États membres dans l'exécution des arrêts a été lancé. Dans le cadre d'une visite d'étude du MNP marocain auprès du MNP italien en février dernier des discussions ont mené à un accord pour coopérer bilatéralement au sujet des retours forcés des ressortissants marocains. Dans le cadre du projet conjoint UE/CdE « Forum européen des MNP », le [Document d'orientation conjoint sur les règles pénitentiaires européennes](#) a été finalisé (téléchargement gratuit sur le site principal du CdE). Dans le cadre du projet TJENI, des représentants des systèmes judiciaires de **Chypre**,

**France, Grèce, Lituanie, Pologne, Roumanie** et de la CEDH ont participé au test des outils d'IA utilisés pour résumer les décisions judiciaires. Une réunion d'un groupe de travail s'est tenue avec le **ministère polonais de la Justice** sur les solutions techniques pour les bases de données sur la jurisprudence et l'identification précoce des problèmes de droits de l'homme.

Les projets ont organisé plusieurs visites à Strasbourg : [délégation de haut niveau du Comité interagences de l'Arménie](#) pour le contrôle de l'exécution des arrêts de la Cour européenne des droits de l'homme ; [délégation de haut niveau](#) des membres du Parlement ukrainien ; Juges turcs - dans le cadre du programme de professionnels invités du Réseau des cours supérieures de la Cour européenne des droits de l'homme. Principales activités : en **Arménie** - lancement de [l'interface utilisateur de HUDOC-ECHR](#) en langue arménienne ; en **Albanie** - [conférence](#) sur l'alignement de la pratique judiciaire nationale sur les normes de la Cour européenne des droits de l'homme ; en **Azerbaïdjan** - formation des juges aux articles 3, 5 et 6 de la CEDH et à la motivation des jugements ; en **Géorgie** - réunion du Conseil de coordination de la justice sur la mise en œuvre du code de justice juvénile ; réunion du [groupe de travail multi-agences sur la prévention et la lutte contre la torture et les mauvais traitements](#) ; en **Serbie** - [discussions à haut niveau](#) sur le groupe d'affaires *Kacapor* et l'efficacité de l'exécution nationale ; en **Ukraine** : réunions avec le service de sécurité sur les crimes de guerre ; [tables rondes](#) sur le rôle des organes disciplinaires et autonomes du ministère public.

## Exécution des arrêts de la Cour européenne DH

Le Service de l'exécution des arrêts a publié [une nouvelle Fiche thématique sur la détention à perpétuité](#). La fiche résume les mesures prises par neuf États membres sur cette question en réponse à 20 arrêts différents de la Cour européenne. Elle couvre un certain nombre de questions spécifiques relatives aux condamnations à perpétuité, notamment les mécanismes de révision, les conditions de détention et le risque de condamnations à perpétuité irréductibles dans les cas d'extradition.

Le Directeur des droits humains et le Service ont effectué une mission à **Bruxelles** pour discuter de certaines affaires belges suivies par le Comité des Ministres, en particulier celles révélant des problèmes structurels et concernant les conditions dans les prisons (*affaire Vasilescu*), y compris des détenus en pavillon psychiatrique (*L.B. groupe et arrêt pilote W.D.*), et la durée excessive des procédures judiciaires (*groupe Bell*). Ces sujets ont été discutés avec les autorités compétentes et il a été convenu de renforcer la coopération avec le Conseil de l'Europe sur la mise en place d'un recours préventif efficace contre les mauvaises conditions de détention.

Le Service a rencontré en ligne **l'agent du gouvernement norvégien** et le Ministère de la Famille et de l'Enfance pour discuter du plan d'action à venir dans le *groupe d'affaires Strand Lobben*, et plus tard **l'agent du gouvernement finlandais** pour discuter des affaires en cours contre la Finlande. En outre, le Service a fait une présentation à Strasbourg devant la Cour suprême norvégienne sur le système d'exécution des arrêts de la Cour européenne et les méthodes de travail du Comité des Ministres et du Service.

Le Directeur des droits humains et le Service ont effectué une mission en **Serbie** pour discuter avec la Ministre de la justice et d'autres autorités nationales compétentes de l'exécution des arrêts de la CEDH concernant la non-exécution ou l'exécution tardive de décisions judiciaires nationales rendues contre des sociétés d'Etat (groupe *Kacapor*). Ils ont également participé à une table ronde avec les tribunaux et les procureurs compétents sur la mise en œuvre de la loi adoptée en 2020 en réponse à l'arrêt de la CEDH concernant les « bébés disparus » (affaire *Zorica Jovanović*).

Le Service a participé à une réunion avec **des parlementaires ukrainiens** pour discuter, en particulier, des développements législatifs récents liés à la mise en œuvre des arrêts de la Cour. En outre, le Service a participé à plusieurs réunions en ligne organisées par la sous-commission du Parlement sur l'exécution des arrêts de la Cour concernant la réforme du système d'exécution. Le Service a également participé à une table ronde consacrée à l'état d'exécution du groupe *Zhovner / Yuriy Nikolayevich Ivanov / Burmych et autres* contre l'**Ukraine** concernant la non-exécution des décisions de justice internes.

Enfin, le Service a rencontré en ligne le **Ministère de la Justice du Royaume-Uni** pour discuter de certaines affaires en cours contre le Royaume-Uni ainsi que pour faire un compte-rendu des résultats de la mission à Londres en mars 2023. Il a également rencontré en ligne le secrétariat de la Commission mixte des droits de l'homme du Parlement britannique pour discuter de certains aspects de la mise en œuvre de l'affaire *Big Brother Watch et autres*, du groupe d'affaires *McKerr* et de l'affaire *V.C.L. et A.N.*

## Droits sociaux

Le [Comité gouvernemental](#) de la Charte sociale européenne et du Code européen de sécurité sociale a tenu sa 146e réunion du **9 au 12 mai 2023**. Le Comité a notamment adopté des amendements à son règlement intérieur afin de mettre en œuvre les décisions du Comité des Ministres sur la réforme du système de rapport de la Charte sociale européenne. Il a également adopté les projets de résolutions sur l'application du Code européen de sécurité sociale et de son protocole et a commencé à examiner les situations de non-conformité en ce qui concerne le groupe thématique 3 sur les "Droits du travail" relatif aux conclusions XXII-2 (2022) - Charte sociale européenne (CES) 1961 et aux conclusions 2022 - Charte sociale européenne révisée (CSER). Une liste actualisée des OING habilitées à présenter des réclamations collectives a également été adoptée.

Le **17 mai 2023**, le **Conseil de l'Europe et l'Agence autrichienne de développement** ont lancé un projet axé sur l'amélioration du respect des droits sociaux liés au travail en République de Moldova, visant à assurer la mise en œuvre des normes internationales et à faciliter l'accès des personnes appartenant à des groupes vulnérables à l'éducation et à la formation professionnelles, ainsi qu'à l'emploi. Le projet "[Renforcer les droits du travail en République de Moldova](#)" fait partie du Plan d'action du Conseil de l'Europe pour la République de Moldova et est cofinancé par l'Agence autrichienne de développement et le Conseil de l'Europe. Il sera mené de 2023 à 2025.

Le [Comité européen des droits sociaux](#) a tenu sa 334e session du **22 au 26 mai 2022**. Au cours de cette session, le Comité a examiné des rapports nationaux et a également délibéré sur un certain nombre de réclamations collectives. Il a fait le point sur la situation relative à la procédure prévue par l'article 22 de la Charte sociale européenne sur les "dispositions non acceptées". Les pays concernés par cet exercice en 2023 étaient la Bosnie-Herzégovine, la Lettonie, la Suède (Charte révisée), la Croatie, la République tchèque, le Danemark et l'Islande (Charte de 1961). Le Comité a également examiné un projet de rapport concernant l'Albanie en vue de son adoption. Par ailleurs, le Comité a repris la discussion sur le renforcement du cadre des droits sociaux du Conseil de l'Europe à la lumière du Sommet de Reykjavik.

## Police, détention, drogues et addictions

### Groupe Pompidou

Les 4 et 5 mai 2023, le Groupe Pompidou, en partenariat avec la Ville de Strasbourg, l'association Ithaque et l'Observatoire européen des drogues et des toxicomanies (OEDT), a

organisé le 3<sup>e</sup> Symposium international des salles de consommation de drogues à Strasbourg. La Maire de Strasbourg, le Directeur général des droits humains et de l'Etat de droit du Conseil de l'Europe, le Directeur de l'OEDT, et le Président d'Ithaque ont prononcé les discours d'ouverture. La ministre d'État irlandaise chargée de la santé publique, du bien-être et de la stratégie nationale de lutte contre la drogue, Hildegard Naughton, a fait une intervention vidéo. Quelque 250 participants de 25 pays ont assisté à l'événement et plus de 100 l'ont suivi en ligne.

Le groupe d'experts sur les addictions en ligne (composé de 14 experts désignés par les États membres et d'un représentant de l'OMS) a tenu sa première réunion les 10 et 11 mai à Paris et a convenu d'un plan de travail pour préparer (1) un rapport complet avec une analyse des risques et des dommages associés aux jeux d'argent et de hasard en ligne et une vue d'ensemble des réponses actuelles, à remettre d'ici novembre 2023, et (2) un document d'orientation avec des options stratégiques pour les décideurs et les gestionnaires de politiques, à remettre d'ici juin 2024.

La publication sur l'utilisation des enquêtes scolaires dans la planification et l'évaluation des politiques et de la prévention : résultats du projet ESPAD-MedSPAD Bridge 2022 a été publiée. Elle montre que les enquêtes scolaires sont fréquemment utilisées non seulement pour le suivi et la recherche, mais aussi pour informer la prise de décision en matière de santé et l'opinion publique. Le 22 mai 2023, le Secrétaire exécutif adjoint a participé à une audition de la Commission des affaires sociales, de la santé et du développement durable de l'APCE, qui prépare une note introductive sur la détention des personnes "socialement inadaptées" sur la base de l'article 5 (1) (e) de la CEDH, qui exclut certains groupes de la pleine jouissance du droit à la liberté, y compris les "alcooliques" et les "addicts".

### **Coopération policière et privation de liberté**

La conférence internationale annuelle du [Réseau police du Conseil de l'Europe](#), les 24 et 25 mai à Strasbourg, a été consacrée aux activités de police dans le contexte des situations de violence et d'usage de la force. Les participants – des représentants des services de police des pays-membres du Réseau (44 pays-membres), des universitaires, du Réseau des organismes de contrôle externe (IPCAN) et des délégués du Conseil Européen des Syndicats de Police (CESP) – ont réaffirmé la nécessité pour la police de ne recourir à la force qu'en cas de stricte nécessité et de manière proportionnée. La Conférence a adopté une série de conclusions confirmant également l'importance d'une enquête indépendante et impartiale sur tout usage excessif de la force ou de la violence par la police. Les participants ont reconnu que le Réseau police constituait un forum important pour la collecte de bonnes pratiques policières et la promotion des standards européens relatifs à la police.

À la suite de l'élargissement du groupe de formateurs du Centre **albanais** de formation du personnel pénitentiaire de 2 à 12, une formation des formateurs a été organisée du 10 au 12 mai à Vlora sur la gestion et le traitement des délinquants sexuels et des condamnés ayant des antécédents de violence familiale. A l'issue de cette formation, les participants ont proposé un plan d'action en dix points pour l'identification, le traitement et la gestion de ces délinquants. Une autre formation de formateurs – ayant eu lieu du 16 au 18 mai en **Roumanie** – s'adressait au personnel médical des établissements pénitentiaires et visait à améliorer l'enregistrement des blessures et l'examen des détenus dès leur admission, en particulier pour identifier les cas de torture.

Les 10 et 11 mai, le Défenseur public adjoint et des représentants du Bureau du Défenseur public de **Géorgie** ont discuté des Outils concis récemment développés pour le suivi des soins de santé mentale dans les établissements pénitentiaires géorgiens. Les participants ont également amélioré, entre autres, leur compréhension des différents types de troubles mentaux, de l'importance des traitements psychosociaux, des procédures légales et des garanties concernant le consentement éclairé d'un patient, et des différentes techniques d'entretien avec les détenus, les préparant ainsi mieux à utiliser les nouveaux outils.

La première réunion du comité directeur de **L'action régionale** "[Renforcer la coopération dans les Balkans occidentaux pour gérer l'extrémisme violent dans les prisons et prévenir la radicalisation après la libération](#)" ainsi qu'une réunion de coordination avec les partenaires internationaux se sont tenues le 11 mai 2023 à Podgorica, au **Monténégro**. Les bénéficiaires de l'action ont profité de l'occasion pour réaffirmer leur détermination à améliorer encore la sécurité régionale en s'attaquant à la radicalisation dans les prisons et en renforçant le soutien post-pénal aux détenus extrémistes violents, notamment en les aidant à se réintégrer pleinement et en toute sécurité au sein des communautés locales.

## Activités normatives en matière de droits humains, justice et coopération juridique

**Coopération intergouvernementale en matière de droits humains :** Le Groupe de rédaction sur les droits humains et l'environnement ([CDDH-ENV](#)) a tenu sa [7<sup>e</sup> réunion](#) du 2 au 5 mai, au cours de laquelle il a poursuivi ses travaux sur le projet de rapport du CDDH sur la nécessité et la faisabilité d'un nouvel instrument du Conseil de l'Europe sur les droits humains et l'environnement. Le 3 mai, les membres du CDDH-ENV ont participé à une [Conférence de haut niveau](#) sur le droit à un environnement propre, sain et durable dans la pratique, organisée par la Présidence islandaise du Comité des Ministres avec le soutien du secrétariat du CDDH-ENV.

Le Groupe de rédaction du CDDH sur les questions relatives aux juges de la Cour européenne des droits de l'homme ([DH-SYSC-JC](#)), lors de sa [3<sup>e</sup> réunion](#) du 15 au 17 mai, a échangé des vues avec MM. Tim EICKE et Lado CHANTURIA, juges à la Cour, et a poursuivi ses travaux sur le projet de rapport du CDDH évaluant l'efficacité du système de sélection et d'élection des juges à la Cour et les moyens d'assurer la reconnaissance du statut et de l'ancienneté des juges e la Cour, en offrant des garanties supplémentaires pour préserver leur indépendance et leur impartialité.

**Coopération juridique :** Le Bureau et le Groupe de Travail du CCPE se sont réunis les 11-12 mai pour discuter du projet d'avis sur les conseils de procureurs en tant qu'organes clés de l'autonomie des procureurs, qui sera soumis au CCPE pour examen et adoption à sa prochaine réunion plénière en octobre.

Le CDCJ a tenu sa 100<sup>e</sup> réunion plénière du 30 mai au 1<sup>er</sup> juin, en commençant par une célébration marquant le 60<sup>e</sup> anniversaire du comité. Le CDCJ a adopté un guide pratique à l'usage de praticiens sur la rétention administrative des migrants et des demandeurs d'asile, un guide pratique sur l'intégration de la dimension de genre dans les processus de réforme du droit public et du droit privé, et une feuille de route pour le développement d'outils destinés à promouvoir l'application de la Convention européenne dans le domaine de l'information sur le droit étranger et de son Protocole additionnel. Il a également discuté de l'élaboration en cours d'un nouvel instrument juridique visant la protection des avocats, et décidé que cet instrument devrait avoir la forme d'une Convention.

**Droits humains et biomédecine :** Suite à une [demande du Comité des Ministres](#) adressée au Comité directeur pour les droits de l'homme dans les domaines de la biomédecine et de la santé ([CDBIO](#)), un [rapport de recherche sur la jurisprudence de la Cour européenne des droits de l'homme concernant « Les droits des personnes faisant l'objet d'un placement et d'un traitement non consentis dans des établissements de santé mentale »](#) vient d'être publié.

## Société de l'Information – Lutte contre la criminalité

### Médias



A l'occasion de la Journée mondiale de la liberté de la presse, Patrick Penninckx, Chef du Service de la société de l'information, a représenté le Conseil de l'Europe lors des réunions à New York visant à renforcer la coopération internationale sur la liberté des médias et la sécurité des journalistes, y compris lors des événements de la

[Coalition pour la liberté des médias](#), de l'événement mondial "[Façonner un avenir de droits : La liberté d'expression, moteur de tous les autres droits de l'homme](#)" et de la cérémonie de remise du [Prix mondial de la liberté de la presse UNESCO/Guillermo Cano](#). Il a présenté la prochaine [Campagne du Conseil de l'Europe pour la sécurité des journalistes](#) et a informé du lancement de la [page web](#) dédiée à la Campagne. La Campagne a été également présentée à Bruxelles lors de la conférence finale [Safety4Journalists](#), organisée par la Fédération européenne des journalistes (FEJ). Un représentant du Service de la Société de l'information a également participé à la conférence annuelle 2023 de [l'EDMO \(Observatoire européen des médias numériques\)](#), qui s'est tenue à Bruxelles le 25 mai, et à la [57ème réunion de l'EPR](#) (Plate-forme européenne des instances de régulation), qui s'est déroulée à Oslo du 31 mai au 2 juin 2023.

### Coopération sur la liberté d'expression

La première réunion du comité directeur de l'action conjointe de l'UE et du Conseil de l'Europe "Protéger la liberté d'expression et des médias en **Macédoine du Nord**" (PRO-FREX) a été organisée à Skopje. Une délégation du Conseil de l'Europe dirigée par Patrick Penninckx a entrepris une [mission de travail](#) à Sarajevo pour renforcer la coopération dans le domaine de la société de l'information ; la deuxième réunion du comité directeur du projet "[Renforcer les capacités institutionnelles en matière de liberté d'expression et d'information en Bosnie-Herzégovine \(EFEX\)](#)" s'est tenue à Sarajevo. Lors du [forum de communication](#), le chef du département de la société de l'information a présenté les priorités de la coopération dans le cadre du plan d'action 3R pour **l'Ukraine** et du nouveau projet "Sauvegarde de la liberté d'expression et de la liberté des médias en Ukraine".

### Intelligence artificielle



La 6ème réunion plénière du CAI s'est tenue du 31 mai au 2 juin. Un séminaire sur le thème « [Les sas réglementaires IA: trouver un équilibre entre la régulation et l'innovation](#) » a été organisé en marge de la réunion. L'événement était animé par Patrick Penninckx, Chef du Département de la Société d'Information du Conseil de l'Europe, et a réuni des experts nationaux et internationaux pour discuter des expériences du fonctionnement des sas déjà opérationnels dans différents pays et des contributions de l'industrie en vue d'explorer les divers avantages qu'ils offrent, d'examiner les risques et les coûts associés à ces avantages, et de proposer les meilleures pratiques que les autorités pourraient utiliser pour atténuer ces derniers.

### Protection des données

Une 24<sup>ème</sup> ratification à la Convention 108+ a été enregistrée, celle du **Liechtenstein**, à l'occasion du 4<sup>ème</sup> Sommet du Conseil de l'Europe le 17 mai à Reykjavik.

Lors de la séance d'ouverture de la [31ème Conférence européenne des autorités de protection des données](#) (Conférence de Printemps), à Budapest, la chef de l'Unité a souligné la place unique et remarquable de la Convention 108+ dans la protection des personnes à l'ère numérique tout en facilitant des échanges de données plus intenses, y compris dans un

contexte transfrontalier. Lors de l'édition 2023 de la [Conférence internationale Computers, Privacy and Data Protection \(« CPDP »\)](#) le 24 mai à Bruxelles, l'unité a également dirigé un panel consacré aux changements qu'apportera l'entrée en vigueur de la Convention 108+, attendue pour 2024. Enfin, les 18 et 19 mai, l'Unité a participé à une visite d'étude de l'autorité de protection des données à caractère personnel algérienne (ANPDP) à Tunis, dans le cadre du Programme Sud V.

### **Cybercriminalité**

Maurice est devenu le 36ème Etat à signer le [Deuxième Protocole additionnel à la Convention de Budapest relatif au renforcement de la coopération et de la divulgation des preuves électroniques](#), non encore suivi d'une ratification (à ce jour, le Protocole a été ratifié par 1 Etat).

Le « [Save-the-date](#) » pour la [conférence Octopus](#), l'une des plus grandes et des meilleures plateformes d'échange sur la cybercriminalité réunissant des experts de plus de 100 pays, des organisations internationales, le secteur privé et le monde universitaire, a été publié. La conférence aura lieu à Bucarest, en Roumanie, du 13 au 15 décembre 2023.

Le Bureau de programme sur la cybercriminalité ([C-PROC](#)) s'est concentré sur le renforcement des capacités et des connaissances des formateurs nationaux en [Ukraine \(Projet CyberEast\)](#), en Tunisie, en [Algérie \(Projet CyberSouth\)](#), au Nigéria, au [Pérou](#) et au [Chili \(Projet GLACY+\)](#). [Le Timor oriental a été ajouté comme pays prioritaire](#) pour projet [GLACY+](#). Le bureau C-PROC a étendu son soutien aux réformes législatives au Nigeria et au [Timor oriental](#). Les expériences et les bonnes pratiques en matière de lutte contre la cybercriminalité et d'obtention de preuves électroniques ont été partagées lors de la conférence internationale sur la Convention de Budapest et le Deuxième Protocole additionnel, qui s'est tenue au Brésil, parallèlement aux réunions des réseaux de procureurs chargés de la lutte contre la cybercriminalité dans les pays hispanophones et lusophones, organisées par les projets [Octopus](#) et [GLACY+](#).

### **GRECO**

Le GRECO a publié deux nouveaux rapports concernant le 4ème cycle sur la prévention de la corruption et la promotion de l'intégrité des parlementaires, des juges et des procureurs : l'Addendum au deuxième rapport de conformité sur la [Suisse](#) et le deuxième rapport de conformité intérimaire sur la [République de Moldova](#). Le GRECO a effectué trois visites d'évaluation en [Italie](#), en [République de Moldova](#) et aux [États-Unis d'Amérique](#) dans le cadre de son 5ème cycle d'évaluation concernant la corruption parmi les personnes exerçant des hautes fonctions de l'exécutif et les services répressifs. Le Secrétariat du GRECO a participé et est intervenu à la Conférence d'Europol sur la corruption des services répressifs (La Haye, 4-5 mai) et au Forum mondial contre la corruption et pour l'intégrité 2023 de l'OCDE (Paris, 24-25 mai). La Secrétaire exécutive s'est exprimé lors d'une audition de la Commission spéciale du PE sur l'ingérence étrangère dans tous les processus démocratiques de l'UE le 30 mai.

### **MONEYVAL**



MONEYVAL a tenu sa 65e réunion plénière du 24 au 26 mai 2023, au cours de laquelle les rapports d'évaluation mutuelle de 5e cycle de la **Macédoine du Nord** et de la **Roumanie**, ainsi que les rapports de suivi renforcé de **l'Albanie** et de la **Slovénie** ont été approuvés. MONEYVAL a également adopté un rapport typologique sur les "risques de blanchiment d'argent dans le monde des actifs virtuels et de leurs fournisseurs de services". Tous les rapports seront rendus publics dans les semaines à venir.

Mme Elżbieta Frankow-Jaśkiewicz, présidente de MONEYVAL, s'est exprimée lors du Forum consultatif du secteur privé qui s'est tenu à Vienne les 8 et 9 mai 2023, organisé par le GAFI et accueilli par l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDD). En mai 2023, le Secrétariat de MONEYVAL a participé à plusieurs réunions du GAFI et de ses organes de travail et a contribué aux processus liés à la révision des normes du GAFI (notamment en ce qui concerne les organisations à but non lucratif), et à ceux du Groupe d'examen de la coopération internationale (ICRG), en ce qui concerne les membres et les territoires de MONEYVAL qui sont actuellement soumis aux processus de l'ICRG ou en période d'observation. Le 22 mai, une délégation de haut niveau de l'Albanie a rencontré le président et le secrétariat de MONEYVAL, confirmant leur engagement à répondre aux préoccupations du GAFI et de MONEYVAL dans le cadre du processus ICRG.

### **Criminalité économique et coopération**

Les autorités **albanaises** ont bénéficié de conseils et d'orientations sur l'amélioration de la législation en matière de lutte contre le blanchiment de capitaux en vue d'assurer la conformité avec la recommandation n° 15 du GAFI sur les "nouvelles technologies".

Le groupe de travail sur l'évaluation des risques de blanchiment de capitaux et de financement du terrorisme associés aux actifs virtuels et aux fournisseurs de services d'actifs virtuels en **Bosnie-Herzégovine** a bénéficié de conseils sur l'application de la méthodologie d'évaluation des risques sectoriels du Conseil de l'Europe.

Dans le cadre du programme "État de droit" pour l'Asie centrale, une feuille de route pour l'établissement du registre des bénéficiaires effectifs a été fournie aux autorités du **Kazakhstan**.

Les autorités compétentes du **Kosovo\*** ont bénéficié de conseils sur la manière de renforcer la mise en œuvre des normes pour la prévention et la répression du financement du terrorisme, y compris dans le secteur des organisations à but non lucratif (OBNL), notamment en procédant à l'évaluation des risques sectoriels.

Le département des enquêtes sur la criminalité économique et la corruption de la police du **Kosovo\***, le parquet spécial et le tribunal de première instance de Pristina ont bénéficié d'activités de mentorat entre pairs, axées sur le renforcement des capacités opérationnelles en matière d'enquêtes, de poursuites et de jugement dans le domaine du blanchiment de capitaux.

Des représentants **slovaques** des services répressifs et des autorités chargées des poursuites, y compris des professionnels nationaux chargés du renseignement financier, des enquêtes et des poursuites relatives aux produits générateurs d'infractions, ont été formés aux enquêtes financières et à l'application de techniques d'enquête spécifiques, sur la base d'études de cas concrets et de bonnes pratiques internationales.

Deux sessions de formation sur la coopération judiciaire internationale en matière pénale destinées aux juges et procureurs **turcs** se sont tenues à Ankara. Ces événements ont marqué le début d'une série de sessions de formation en cascade qui seront organisées dans toute la Turquie dans le cadre du projet.

Les juges de la Cour suprême d'**Ukraine** (Cour pénale de cassation) ont suivi une formation sur "l'application des procédures d'extradition dans les affaires pénales liées au blanchiment de capitaux".

### **Droit pénal**

Le Comité d'experts sur le fonctionnement des conventions européennes sur la coopération dans le domaine pénal (PC-OC) a tenu sa 83<sup>ème</sup> réunion du 2 au 4 mai 2023 à Strasbourg. Les principaux points à l'ordre du jour comprenaient l'application de la Convention

européenne d'entraide judiciaire en matière pénale à la coopération avec le Parquet européen, un 3<sup>ème</sup> Protocole additionnel qui mettra à jour cette Convention, l'élaboration d'orientations concernant la phase qui suit la remise dans les procédures d'extradition, ainsi que les expériences pratiques et les difficultés rencontrées par les États dans les affaires d'extradition et d'entraide judiciaire.

Le 17 mai, la Vice-Présidente et la Secrétaire du PC-CP, Mme Annie Devos et Mme Iliana Taneva, ont été auditionnées par le Conseil économique, social et environnemental (CESE) de la Commission des affaires sociales et de la santé de l'Assemblée nationale française (par visioconférence) sur des questions liées à la surpopulation carcérale, aux statistiques pénales et aux mesures possibles à entreprendre afin de réduire le nombre des détenus.

### **MEDICRIME, Trafic d'organes humains et biens culturels**

Le Comité des Parties à la [Convention MEDICRIME](#) a organisé sa 6<sup>ème</sup> réunion plénière (10-12 mai), à laquelle 19 Parties sur 21 ont participé. Le président (**France**), la vice-présidente (**Bosnie-Herzégovine**) et la rapporteuse sur l'égalité des genres (**République de Moldova**) ont été élus. Le 1<sup>er</sup> rapport de suivi, consacré à la protection de la santé publique en cas de pandémie, a été discuté. La Convention MEDICRIME a été présentée lors d'un événement parallèle dans le cadre de la **Commission des Nations unies pour la prévention du crime et la justice pénale** (CCPCJ) (25 mai) et aux autorités nationales du Sénégal (30 mai - 2 juin).

### **Lutte contre le terrorisme**

La 3<sup>ème</sup> réunion du Groupe de travail chargé du suivi de la Recommandation sur l'utilisation des informations recueillies dans les zones de conflit comme preuves dans le cadre de procédures pénales relatives à des infractions terroristes s'est tenue le 9 mai. Le Groupe a décidé de procéder à la production d'une compilation de bonnes pratiques/pratiques comparatives concernant l'utilisation de telles informations et a identifié les principaux aspects substantiels que la compilation devra couvrir.

Le Comité contre le terrorisme (CDCT) a tenu sa 10<sup>ème</sup> réunion plénière du 23 au 25 mai 2023. En plus des discussions sur le lancement des activités dans le cadre de [la nouvelle Stratégie du Conseil de l'Europe contre le terrorisme \(2023 - 2027\)](#), la réunion a été marquée par l'ouverture des négociations formelles sur la définition paneuropéenne du terrorisme qui devrait être incorporée dans le cadre juridique antiterroriste du Conseil de l'Europe. Le CDCT a également approuvé le rapport sur les bonnes pratiques en matière de déradicalisation, de désengagement et de réinsertion sociale, préparé dans le cadre de la précédente Stratégie de lutte contre le terrorisme.

---

\*Toute référence au Kosovo mentionnée dans ce texte, qu'elle concerne le territoire, les institutions ou la population, doit se comprendre en plein conformité avec la Résolution 1244 du Conseil de Sécurité de l'Organisation des Nations Unies et sans préjuger du statut du Kosovo.